

## AVANT-PROPOS

Dans l'essai qu'il a consacré à l'évolution des idées sur la langue au Québec<sup>1</sup>, Karim Larose note que l'année 1977 marque l'arrivée des linguistes dans un débat jusque-là mené principalement par des intellectuels et des écrivains. Cette année-là, l'Association québécoise des professeurs de français adoptait une résolution préconisant la définition d'un « standard d'ici », correspondant à l'usage « socialement valorisé » par les Québécois. La résolution trouva un écho chez certains linguistes, qui l'avaient d'ailleurs peut-être eux-mêmes inspirée par les travaux qu'ils menaient depuis quelques années à l'Office de la langue française.

En 1990, le Conseil de la langue française, alors sous la présidence du linguiste Pierre Martel, faisait valoir la nécessité de procéder à l'aménagement du français québécois en vue de la rédaction d'un grand dictionnaire national. Quelques années plus tard, le soutien financier de l'État québécois permit de transformer un projet de dictionnaire jusque-là embryonnaire en un ambitieux chantier lexicographique. Connu sous le nom de *Franqus*, le projet alimentera la polémique jusqu'à son aboutissement en 2013, avec la publication d'un dictionnaire en ligne.

---

1. *La langue de papier*, Presses de l'Université de Montréal, 2004.

Par la force des choses, la question de la normalisation de notre variété de français dépassant en complexité la simple critique de l'état de la langue, le débat finira par être monopolisé par les linguistes, très tôt divisés en deux camps opposés. Le fait serait anecdotique si les plus farouches opposants à l'autonomie linguistique du français québécois ne s'étaient distingués par un antinationalisme radical. Dans les pages qui suivent, je tenterai entre autres de montrer comment l'opposition au nationalisme motive les arguments de ces polémistes, à la lumière de l'essai de Lionel Meney, *Main basse sur la langue*<sup>2</sup>, dont l'argumentaire est parfaitement représentatif de ce courant de pensée. La critique du nationalisme y est en fait si étroitement imbriquée à l'analyse de la question linguistique qu'on peut à bon droit parler d'une double thèse, à la fois politique et linguistique.

Il s'agit dans un premier temps de montrer dans quelle mesure l'analyse du linguiste est brouillée par l'obsession antinationaliste. Avec pour conséquence que le remède qu'il propose comme solution de rechange à la normalisation du français québécois pourrait bien être pire que le mal. Dans un deuxième temps, je ferai valoir ma propre analyse des problèmes que pose le projet de dictionnaire du français québécois.

Je suis consciente de me livrer à un exercice périlleux. On pourra en effet penser que j'ai changé de camp tant il m'a souvent fallu, pour faire pièce aux dérives de l'argumentaire antinationaliste et recentrer le débat sur la question linguistique, défendre ceux que j'ai pourfendus dans mes essais précédents. De qui s'agissait-il ? Principalement de

---

2. *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Liber, 1990.

ces linguistes que j'ai appelés les *aménagistes*, les partisans de l'aménagement du français québécois, qui sont à l'origine du projet Franqus, mais aussi des lexicographes du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ).

Critique du projet aménagiste dès le tout début, j'ai souvent été associée par ses promoteurs à la mouvance antinationaliste. Bien à tort. Si on devait retenir quelque chose de ma contribution au débat, je souhaiterais que ce soit pour les arguments, essentiellement linguistiques et sociolinguistiques, que j'ai tenté d'y faire valoir et non pas pour des points de vue qu'on me prêterait par association. Et qui sont souvent diamétralement opposés aux miens, qu'il s'agisse de la « question nationale » ou du français québécois. De même, j'estime que ceux que Lionel Meney appelle les *endogénistes* méritent qu'on fasse une lecture rigoureuse des ouvrages et des articles qu'ils ont publiés. Comme je l'ai montré dans mes essais précédents, on trouve là ample matière à exercer son sens critique. Nul besoin d'en rajouter !

Pourtant, comme nous le verrons dans les pages qui suivent, l'argumentaire des antinationalistes nous entraîne souvent bien loin des questions linguistiques et lexicographiques. Il y est rarement question du défi que pose aux lexicographes l'aventure du dictionnaire général du français québécois, compte tenu des caractéristiques de cette variété de français et de l'état de la langue dans les groupes de locuteurs appelés à servir de modèles normatifs. Tout se passe en fait comme si ces linguistes voyaient avant tout dans ce projet de dictionnaire l'occasion de dénoncer une élite nationaliste qui, pour satisfaire ses ambitions, détournerait les Québécois de leur désir profond de parler le français international. Un peu à l'image de ce premier ministre du Canada pour qui le Québécois

était naturellement fédéraliste, et le « séparatisme » une sorte de lubie entretenue par une poignée d'intellectuels... et quelques politiciens rêvant d'un *flag su'l hood!*

Or les choses ne sont évidemment pas si simples...

## CHAPITRE 1

# LE DÉBAT DÉTOURNÉ

On peut comprendre qu'il soit tentant d'établir un parallèle entre l'indépendance du Québec et l'autonomie du français québécois. Et, à plus forte raison, pour le polémiste qui s'oppose à la fois à l'une et à l'autre, que l'envie puisse être grande de faire d'une pierre deux coups : distiller en sous-texte, dans un essai consacré à l'entreprise lexicographique autonomiste, la critique du projet politique indépendantiste. L'auteur de *Main basse...*, en tout cas, n'a manifestement pas pu résister à la tentation du jumelage des argumentaires, dont la conclusion d'un chapitre intitulé « Un Québec indépendant dans un Canada uni » constitue un exemple particulièrement éloquent :

Entre une langue à part et une langue commune, les Québécois ne veulent pas faire de choix définitifs. De même qu'ils veulent profiter des avantages économiques que leur procure leur double appartenance au Canada et au Québec, peut-être veulent-ils profiter des avantages que leur donne l'accès à deux marchés linguistiques, le vernaculaire, qui leur permet de se

parler québécois entre Québécois, et l'international, qui leur permet de communiquer avec tous les autres francophones, sans sacrifier ni l'un ni l'autre<sup>1</sup>.

On notera qu'il se trouve des économistes très crédibles pour affirmer que l'appartenance à la fédération canadienne est loin d'avoir toujours été avantageuse pour le Québec. D'autres, encore, pour faire remarquer que la sécession de la province ne changerait pas grand-chose sur le plan des échanges commerciaux, les économies des deux entités politiques étant étroitement liées depuis des siècles, et qu'à l'ère de la mondialisation on voit mal comment le Canada pourrait boycotter le marché québécois. Mais le linguiste, après tout, a bien le droit d'avoir sa propre idée sur la question. Et pourquoi ne pourrait-il pas la faire valoir ?

Il n'y aurait en effet rien à redire, si l'auteur de *Main basse...* ne manquait jamais de reprocher à ceux qu'il appelle les *endogénistes* de politiser le débat. Il veut notamment pour preuve de cette condamnable propension l'emploi qu'ils font de l'expression *français national* pour désigner notre variété de français :

La politisation du problème de la norme, son inscription dans la problématique nationale québécoise est évidente lorsque les endogénistes proclament l'existence de « français nationaux ». Pour qualifier le parler des Québécois, ils utilisent le terme (politique) « national », chargé d'une grande valeur symbolique, et rejettent l'adjectif (spatial) « régional ». Ils considèrent qu'il y a cinq « pays » francophones, où le français est la langue « de l'ensemble de la population » : France, Belgique, Suisse, Québec et Acadie. Par conséquent, il existerait cinq « variétés

---

1. L. Meney, *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010, p. 183. Désormais, le numéro de la page où figurent les citations tirées de cet ouvrage sera entre parenthèses dans le texte.

nationales » de français [...]. Au nom du principe de l'égalité des nations, ils affirment que les cinq variétés nationales sont également... «égales». (475)

Lionel Meney fait référence ici à l'ouvrage des aménagistes Pierre Martel et Hélène Cajolet-Laganière, *Le Français québécois. Usage standard*. Les deux auteurs y expliquent que la notion de français national a été proposée par le romaniste allemand Franz Joseph Hausmann dans un article paru en 1986, dont ils citent un extrait :

En réalité, région n'est pas région et régionalisme n'est pas régionalisme. On ne peut assigner au Québec, à la Belgique wallonne ou au Sénégal le statut de région au même titre qu'à l'Ouest de la France. De par leur souveraineté nationale, ces unités géolinguistiques méritent la dénomination de pays tout autant que la France. Les particularités lexicales de ces pays par rapport au français de France ne sont donc pas des régionalismes. Ils ne constituent pas une variante régionale de la langue française mais une variante nationale<sup>2</sup>.

Notons donc d'abord que l'idée n'est pas venue des aménagistes eux-mêmes. Ensuite, qu'elle paraît tout à fait sensée, ce qui est l'essentiel, au fond : que le terme *national* soit chargé, comme le dit Lionel Meney, d'une grande valeur symbolique, et qu'il y ait là matière à titiller la fibre nationaliste des indépendantistes que seraient les aménagistes, est en soi anecdotique. La question, en fait, est de savoir si cette distinction entre français régionaux et français nationaux est pertinente du point de vue linguistique. Or de toute évidence, elle l'est.

Il tombe sous le sens que des variétés de français qui se sont développées pendant des siècles à l'extérieur de la

---

2. P. Martel et H. Cajolet-Laganière, *op. cit.*, p. 70.

France – ce qui ne veut bien sûr pas dire en vase clos – n’ont pas connu la même évolution, et c’est le cas en particulier des variétés nord-américaines, que les variétés hexagonales, qui ont été freinées dans leur développement par la domination de la variété centrale dans la sphère publique. C’est sans parler de l’aspect sociolinguistique de la question, du rapport des locuteurs des variétés nationales au français dit de référence, dont on peut penser qu’il est plus complexe, voire qu’il peut devenir franchement conflictuel, comme c’est parfois le cas au Québec.

Force est donc de conclure que, dans le contexte, il n’y a rien d’abusif dans l’emploi par les aménagistes de l’expression variété nationale. Ce qui est abusif par ailleurs, et très nettement même, c’est la conclusion que Meney en tire : « Au nom du principe de l’égalité des nations, ils affirment que les cinq variétés nationales sont également... “égales”. » L’ennui est que rien dans l’ouvrage des deux linguistes ne justifie pareille interprétation, qui repose donc essentiellement sur l’idée, erronée, selon laquelle le fait de classer des objets dans une même catégorie revient à poser que ces objets sont égaux en tous points. Idée erronée, en effet : on sait très bien que dans une catégorie donnée de marchandises, il peut y avoir du haut de gamme et du bas de gamme. Dans la catégorie voiture de tourisme, il y a des modèles Lada et des modèles Mercedes... On peut en outre se demander, à supposer qu’on accepte l’interprétation de Meney, quel intérêt les endogénistes auraient à associer le Québec à une nation comme l’Acadie, pour qui la possibilité de constituer un jour une entité politique est pratiquement exclue, et le français québécois à une variété aussi peu prestigieuse que le français acadien.

Dans le même ordre d’idées, la linguiste Annette Paquot reprochait aux partisans du français québécois – dans sa



terminologie, le français du Canada – de privilégier le terme *québécoisme* pour désigner les particularismes de notre variété de français : « pour eux, le mot *canadianisme* est tabou<sup>3</sup> », affirmait-elle sans autre forme d’argument, dans un article paru dans *Cité libre*. La codirectrice de la revue, elle-même linguiste, Monique Nemni, qu’enquiquinait également ce *québécoisme* par trop national, n’y tint plus le jour où elle s’aperçut que la marque suspecte avait été introduite dans l’édition 2000 du *Petit Larousse illustré*. Et, avec des arguments qui avaient peu à voir avec la linguistique, elle prit sur elle de mettre les éditions Larousse en garde contre les mauvais conseillers :

En tant que linguiste et codirectrice, avec mon mari, de la revue *Cité Libre*, qui fait la promotion du libéralisme et de l’unité canadienne, je trouve tout à fait déplorable que votre maison ait sacrifié la rigueur scientifique qu’on lui connaît à l’autel de la démagogie. Les Québécois comme moi, qui sont pour l’unité canadienne, ont l’habitude des mensonges et des distorsions que les séparatistes de notre province propagent sans vergogne...

Et ainsi de suite jusqu’à la conclusion :

En terminant, je vous rappelle que les Québécois ont dit « Non » à deux référendums sur la sécession du Québec, malgré leurs questions ambiguës et trompeuses. De plus, les sondages actuels montrent que seulement 20 à 35 % des québécois ont des velléités sécessionnistes<sup>4</sup>.

---

3. A. Paquot, « “Francismes”, québécoismes et... nationalisme », *Cité libre*, vol. XIII, n° 5, sept.-oct. 1995, p. 35.

4. M. Nemni, « *Cité libre* corrige *Le Petit Larousse illustré* », *Cité libre*, automne 2000, p. 147, 148.